



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 514-954-8220/8221 Site web : www.icao.int

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

COM 4/12

RAYMOND BENJAMIN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OACI POUR UN SECOND MANDAT

MONTRÉAL, le 2 mars 2012 — Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a le plaisir d'annoncer que M. Raymond Benjamin (France) a été nommé Secrétaire général de l'Organisation pour un second mandat de trois ans, couvrant la période du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2015.

M. Benjamin a été nommé pour la première fois à ce poste le 1^{er} août 2009. Durant son premier mandat, il a affiné l'orientation de l'Organisation pour qu'elle soit plus en vue et plus efficace dans son rôle de chef de file pour l'établissement des politiques applicables à l'aviation civile internationale.

Entre autres mesures clés, les travaux de l'Organisation ont été réalignés autour de trois objectifs stratégiques (Sécurité, Sûreté, et Protection de l'environnement et développement durable du transport aérien), des modifications organisationnelles ont été introduites pour renforcer les synergies et favoriser le développement de solutions globales en vue de relever les défis futurs, des partenariats ont été regroupés et renforcés avec les parties prenantes et des stratégies ont été élaborées pour améliorer le profil de l'OACI.

« Durant son premier mandat, M. Benjamin a fait preuve d'une détermination inébranlable pour assurer la mise en place d'un système de transport aérien durable pour les générations à venir, » a dit Roberto Kobeh González, Président du Conseil de l'OACI. « Je suis donc très heureux de confirmer que l'OACI et l'aviation civile internationale dans son ensemble continueront de profiter de son leadership judicieux pour les trois prochaines années. »

La carrière de M. Benjamin dans l'aviation civile s'étale sur plus de 30 ans. Il a notamment été 13 ans Secrétaire exécutif de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC), charge au titre de laquelle il était responsable de l'élaboration d'avis sur les politiques et d'options stratégiques auprès du Président et des 42 États membres de la Conférence. Avant d'entrer au service de la CEAC, M. Benjamin a été Sous-Directeur de la sûreté de l'aviation auprès de la Direction du transport aérien (ATB) de l'OACI, de 1989 à 1994. Il a aussi servi en qualité d'expert du transport aérien et de Secrétaire adjoint de la CEAC, de 1982 à 1989, et a occupé diverses fonctions dans l'Administration de l'aviation civile de la France, de 1973 à 1982.

Note de l'éditeur : Le curriculum vitæ de M. Benjamin peut être consulté sur le site web de l'OACI à l'adresse www.icao.int.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.



Raymond Benjamin, Secrétaire général de l'OACI